Image not found or type unknown

Escroquerie et abus de confiance

Par **Visiteur**, le **29/10/2013** à **19:10**

Bonjour madame, monsieur,

je viens vers vous car je me trouve dans une situation desespérante et je vais essayer d'expliquer au mieux.
Habitant sur Paris j'ai fait appel à un soit disant ami "architecte" qui habite dans la région 17 pour qui'l puisse superviser des travaux dans ma maison en province. Nous avions conclu un accord.Il n'a pas bien fait son travail il a refusé de solliciter d'autres entreprises pour des devis. J'ai fini par comprendre qu'il avait des intérets personnels pour choisir cet entrepreneur pour renover sa maison au meme moment. A deux reprises il ne voulait plus remplir sa mission pour mener le chantier, alors que je lui avais payé sa prestation et fait entièrement confiance.
il n'a fait que des plans pas toujours très explicite pour moi et l'entrepreneur. Là ou je me suis senti lésé, il voulait encore plus d'argent pour les déplacemnts et écrire des rapports de chantier très sucsinte . Autre chose l'entrepreneur a créer des tas de malfaçons charpente et toiture malgré mes nombreux déplacements. les poutres ont été déplacées et mal refixées.La solidité en est menacée.J'ai du faire appel à un huissier de justice pour un PV et constater des dégats. Un expert de ma compagnie d'assurance est venu. Malheureusement il ne pourra pas faire grand chose.Mon entrepreneur ne s'est meme pas présenté à la convocation de l'expert avec son assurance dommage ouvrage.
Je me sens lésé et trompé par ces deux personnes.
J'ai découvert que mon architecte n'était meme pas diplomé.J'ai du arréter le chantier car tout était mal fait.
Je suis vraiment désolé de vous écrire une si longue lettre.
A votre avis : je voudrais porter plainte contre ces deux personnes pour escroquerie et abus de confiance.

Sachant que je suis obligé de bacher ma maison pour la protéger des intempéries de l'hiver. Sans parler des frais pour refaire tout .

Dans l'attente d'avoir une réponse à ces problèmes, recevez madame, monsieur, l'expression de mees sentiments distingués.

Gilles B.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés